

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2023

## III- FINANCES

### Rapport n°4 : Convention pluriannuelle d'objectifs tripartite Commune de VIC-FEZENSAC / CCAF et Vic-Accueil

L'association Vic-Accueil a présenté un nouveau projet pour le centre social qui a pour objectif de mettre en œuvre les missions suivantes :

- L'animation de la vie sociale sur la Commune
- La gestion du service Animations Collectives aux familles
- La gestion d'un lieu d'Accueil Enfants Parents
- La gestion de l'épicerie solidaire
- La gestion du vestiaire solidaire

Pour ce faire, l'association propose une convention pluriannuelle d'une durée de 3 ans soit du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025.

En plus de la contribution financière évaluée à 5 000 €/an sur 3 ans, la Communauté de communes, en cohérence avec la démarche de Convention Territoriale Globale (CTG) et en concertation avec la Commune de Vic-Fezensac, crée une instance partenariale associant élus et administrateurs assistés des techniciens permettant de présenter les projets et les bilans annuels selon le calendrier défini. L'animation de cette convention comme pour la CTG est assurée par la chargée de coopération de la Communauté de communes.

Vic Accueil s'engage à participer à cette instance qui peut être réunie En formation plénière ou restreinte aux techniciens.

Cet espace pourra au-delà des projets annuels être réuni sur un ou plusieurs thèmes de travail collaboratif annuel défini en coopération, tels que : la communication en direction des familles, la mutualisation des compétences et des moyens autour des projets communs, la coopération autour des emplois permanents et saisonniers, la gestion coopérative de matériels...